

## Les Studios Music Box

*Inscription pour l'année 2019-2020 (É.É.P. Michaëlle-Jean)*

*Cours de Musique (613-729-3576) [www.musicboxstudios.ca](http://www.musicboxstudios.ca)*

*Piano | Violon | Guitare | Voix | Initiation à la Musique*

**SVP remplir un formulaire pour chaque enfant.**

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Votre Adresse :** \_\_\_\_\_

**Numéro de Contact/votre Courriel :** \_\_\_\_\_

**Nom, l'âge de votre enfant :** \_\_\_\_\_

**Instrument :** \_\_\_\_\_

**Commentaires :** \_\_\_\_\_

**Les places sont limitées, donc nous vous demandons de réserver votre place pour l'année scolaire 2019-20.** Pour ce faire, nous demandons un dépôt de 200\$, au moment de l'inscription. (Le dépôt est un dépôt de sécurité et sera soustraits au tarif total de l'année). SVP libeller le chèque au nom de : Music Box Studios. **Prenez note qu'il n'y a pas de remboursement pour le dépôt.**

Le reste des frais de scolarité est dû au début de l'année. Vous avez l'option de payer le total des frais en un seul versement, ou vous pouvez payer par des versements postdatés. **Vous pouvez envoyer le chèque à 884 Byron avenue, Ottawa, K2A 0J1, le remettre au secrétariat à l'école, ou envoyer le montant par transfert électronique. Les leçons commenceront seulement lorsque le paiement est reçu.**

Voici les frais, par mois, pour l'année 2019-2020 après le dépôt de 200\$. Les cours sont 26\$/30 minutes + un frais d'administration de 60\$.

Lundi (31)	Mardi (36)	Mercredi (36)	Jeudi (36)	Vendredi (30)
Tarif : 66,60	Tarif : 79,60	Tarif : 79,60	Tarif : 79,60	Tarif : 64,00

\* Les frais des deux récitals sont inclus.

\* Si vous voulez connaître le coût des leçons semi-privées, s'il vous plaît contactez-nous.

\* Si vous voulez savoir le coût des leçons de 45 minutes, contactez-nous.

- Les leçons sont **du 3 septembre au 13 décembre 2019 et du 6 janvier au 12 juin 2020.**
- Il n'y aura pas de leçons pendant les journées fériées ni pendant les journées pédagogiques. (Veuillez vous référer au calendrier affiché sur le site web de l'école).
- Les jours du 9 au 13 mars 2020 ont été laissés ouverts pour les leçons de reprise.

**Politiques :**

1. Vous avez la responsabilité de vous procurer les instruments et les livres de musique pour vos enfants.
2. Si vous devez annuler une leçon, on vous demande de nous avertir au moins 24 heures en avance. Vous avez le droit à seulement **une** leçon de reprise.
3. Si vous devez retirer votre enfant des leçons de musique, on vous demande de nous avertir quatre leçons payées en avance.

\*N'hésitez pas à communiquer avec nous au 613-729-3576 (Leana ou Chris). Vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel à [leana@musicboxstudios.ca](mailto:leana@musicboxstudios.ca).